

Réf: Dossier N° 047473

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FLASH-MONEY GROUP »

Siège social Abidjan, Koumassi, CITÉ HOUPHOUET BOIGNY, Lot 2056, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FLASH-MONEY GROUP »

Objet : Transfert d'argent à l'international, divers. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Quinze Mille (15,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, CITÉ HOUPHOUET BOIGNY, Lot 2056, Ilot 42

Dirigeant(s) : M EBVABALI SOUDZELE LOVE DAVY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04751 du 21/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31316/GTCA/RC/2021 du 21/10/2021

